

Dossier d'inscription Scolaire Groupe Gustave Courbet

Année 2025/2026

Ce dossier doit être remis, dûment complété et accompagné des justificatifs demandés à :

Syndicat Scolaire BCMOS

Hôtel de ville 26 rue Pierre Vernier 25290 Ornans

syndicat.bcmos@gmail.com Tel: 03 81 62 10 13

Il peut également être transmis par **courriel** ou **déposé** à la Mairie d'Ornans (le dossier doit être sous enveloppe avec la mention « *BCMOS, inscription scolaire* »)

(Renseignements au 03 81 62 10 13)

Les étapes de l'inscription scolaire

Étape 1 : L'inscription administrative au syndicat scolaire BCMOS

Fournir les pièces justificatives et le dossier d'inscription dûment rempli :

- Copie du livret de famille
- Copie d'un justificatif de domicile récent au nom du/des responsable(s) de l'enfant datant de moins de 3 mois
- Feuille des consentements complétée et signée
- Un certificat de radiation de l'école (publique ou privée) antérieurement fréquentée, le cas échéant.

Un certificat d'inscription scolaire vous sera remis ou adressé à réception et validation des documents.

Étape 2 : L'admission à l'école

Prendre rendez-vous avec la directrice d'école et lui remettre (coordonnées ci-dessous) :

- Le certificat d'inscription scolaire validé et délivré par le syndicat scolaire BCMOS.
- Un document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires (copie des pages de vaccination du carnet de santé)
 - Le certificat de radiation de l'école (publique ou privée) antérieurement fréquentée, le cas échéant.(Si non remis à l'étape 1)

Étape 3 : Inscriptions aux activités périscolaires, restauration scolaire et centre aéré

Pour l'inscription à ces services, il est nécessaire d'inscrire les enfants auprès de **FAMILLES RURALES DU PAYS D'ORNANS**, le gestionnaire. Il s'agit d'une inscription complémentaire à l'école et est obligatoire. Vous trouverez ci-joint la demande d'inscription. Pour tous renseignements, vous pouvez les joindre au 03.81.62.26.93 ou par mail <u>asso.pays-ornans@famillesrurales.org</u>

Informations pratiques

L'inscription de votre enfant, déjà scolarisé au Groupe Courbet, est reconduite de manière automatique à chaque rentrée scolaire, sauf indication contraire auprès des Directrices.

Pour rappel, l'instruction est obligatoire à partir de l'âge de 3 ans.





Contact Groupe Gustave Courbet



Maternelle Courbet

Madame ARNOLD Tel 03 81 62 25 02 maternelle.ornans@ac-besancon.fr

Élémentaire Courbet

Madame LONGEOT Tel 03 81 62 23 95 ecole.ornans@ac-besancon.fr

Groupe Gustave Courbet

2 allée du parc Piffard 25290 Ornans

Syndicat Scolaire BCMOS

Hôtel de ville 26 rue Pierre Vernier 25290 Ornans syndicat.bcmos@gmail.com

Tel: 03 81 62 10 13

Le bureau du syndicat est situé dans les locaux de l'école élémentaire Courbet